

D.G.A. ADMINISTRATION GENERALE ET SERVICES A LA POPULATION
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES & ASSEMBLEES
SERVICE DES ASSEMBLEES

AUBAGNE le, 17 juin 2026

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 17 juin 2026

La séance du Conseil municipal, installée dans la salle Stéphane Hessel de l'Espace des Libertés, est ouverte à 18 heures, présidée par M. Jean-Pierre SQUILLARI, Maire. Mme Julianne BOUVOT procède à l'appel nominal.

Nombre de Conseillers en exercice	43
Présents	39
Excusés	04
Absents	00

Ayant donné procuration :

Monsieur Jean-Marie DOUVILLE à Monsieur Michaël TEDESCO,
Monsieur François OTCHAKOVSKY-LAURENS à Madame Gaëlle RODEVILLE,
Madame Julie GABRIEL à Monsieur Pascal AGOSTINI,
Madame Sophie AMARANTINIS à Monsieur Gérard GAZAY.

L'appel fait, le quorum fixé à 22 étant atteint, nous pouvons donc démarrer le Conseil municipal.

Le groupe d'opposition « Rassemblons-nous pour AUBAGNE » interpelle la majorité municipale sur l'article de presse paru dans la Provence relatif à la destruction présumée d'archives publiques durant la période de transition municipale précédant l'installation de la nouvelle équipe.

Comme le règlement l'exige, je vous propose de désigner notre secrétaire de séance. Si elle accepte, je désigne Mme Julianne BOUVOT.

Y a-t-il des remarques ? Des abstentions ? Des votes contre ?

Le prochain Conseil municipal devrait avoir lieu le 30 Septembre 2026, à l'Espace des Libertés.

Avant d'aborder l'ordre du jour de notre séance, je souhaite en avant-propos, évoquer la 1^{ère} édition de la **Grand Braderie du 28 juin** prochain.

Par ailleurs, je vous informe que Monsieur Gérard GAZAY devra quitter la salle au moment du vote des délibérations 8, 9 et 10 relatives au **Compte Financier Unique** (CFU).

Après, le vote du **Budget Supplémentaire** (Budeget principal, Budeget annexe des Pompes Funèbres et Budeget annexe du Réseau de Chaleur Urbain), je vous invite à venir les signer.

Ils seront à votre disposition sur la table à côté de l'Administration.

Je vous informe également que la **délibération n° 55** relative à l'approbation du transfert de propriété à la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur des parcelles bâties et non bâties constituant l'assiette foncière du Lycée Joliot-Curie est retirée de l'ordre du jour de la présente séance et sera présentée lors d'un prochain Conseil municipal.

Enfin, une **question orale** a été déposée par Monsieur PITTERA. Conformément aux dispositions du règlement intérieur, elle sera examinée en fin de séance.

Nous pouvons à présent débiter l'examen de l'ordre du jour.

Examen de l'ordre du jour

ADMINISTRATION GENERALE

01_170626 - Abrogation de la délibération n°18-250325 relative à l'approbation du bail emphytéotique au profit de l'Office de tourisme intercommunal.

Rapporteur : Madame Clémentine FARDOUX, Première adjointe

Cette délibération propose d'abroger la délibération n°18-250325 du Conseil municipal du 25 mars 2025 qui autorisait la signature d'un bail emphytéotique d'une durée de 50 ans à intervenir avec l'Office de Tourisme Intercommunal et ainsi renoncer à la construction de cet immeuble sur le Cours Voltaire.

La délibération n°01_170626 est adoptée à LA MAJORITE

Contre : 6

Monsieur Alain ROUSSET, Monsieur Gérard GAZAY, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Madame Sophie AMARANTINIS, Madame Julie GABRIEL

Présents	39
Excusés	4

02_170626 - Rapport de suivi des recommandations de la Chambre régionale des comptes (C.R.C.)

Rapporteur : Monsieur Alexandre LATZ,

Cette délibération propose de prendre acte des actions entreprises par la collectivité à la suite des trois recommandations formulées par la CRC.

Le Conseil municipal prend acte de ce rapport.

Présents	39
Excusés	4

03_170626 - Approbation de l'avenant à la convention avec La Poste relatif au fonctionnement de l'agence postale communale France Services.

Rapporteur : Monsieur Giovanni SCHIPANI, Deuxième adjoint

Cette délibération propose d'approuver un avenant à la convention de partenariat avec La Poste afin d'actualiser les modalités de fonctionnement de l'Agence Postale Communale, notamment en matière d'accès au système d'information, de cybersécurité et de gestion des équipements informatiques.

La délibération n°03_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	39
Excusés	4

04_170626 - Approbation du financement aux organismes porteurs d'actions du Contrat de Ville 2026.

Rapporteur : Madame Soumicha DRAOUI, Quatorzième adjointe

Cette délibération autorise la Ville d'Aubagne à apporter dans le cadre du Contrat de ville, un soutien sous forme de subventions aux associations retenues dans le cadre de l'appel à projet pour un montant de 24.500 euros.

La délibération n°04_170626 est adoptée à LA MAJORITE

Contre : 7

Monsieur Joseph PITTERA, Madame Joëlle MELIN, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Fabienne COULOMB-AVERTY, Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD, Monsieur Mathieu NOVELLI, Monsieur René VANULS

Présents	39
Excusés	4

05_170626 - Fixation des indemnités pour frais de représentation du Maire

Rapporteur : Madame Clémentine FARDOUX, Première adjointe

Cette délibération propose d'ouvrir des crédits destinés exclusivement aux frais de représentation du Maire, dans le cadre de l'exercice de ses fonctions dont le reliquat, le cas échéant, restera acquis au budget de la commune.

La délibération n°05_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Abstentions : 7

Monsieur Joseph PITTERA, Madame Joëlle MELIN, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Fabienne COULOMB-AVERTY, Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD, Monsieur Mathieu NOVELLI, Monsieur René VANULS

Ne prend pas part au vote : 6

Monsieur Alain ROUSSET, Monsieur Gérard GAZAY, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Madame Sophie AMARANTINIS, Madame Julie GABRIEL

Présents	39
Excusés	4

06_170626 - Désignation de deux représentants de la Ville d'Aubagne pour siéger au sein de la Mission Locale d'Aubagne.

Rapporteur : Madame Clémentine FARDOUX, Première adjointe

Le Conseil municipal doit être représenté dans différents organismes extérieurs à la Commune au sein desquels elle détient des intérêts ou dans d'autres au sein desquels la loi a prévu une représentation de la Commune.

Il s'agit donc de désigner deux représentants du Conseil municipal pour siéger au sein de la Mission Locale d'Aubagne.

La délibération n°06_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Ne prend pas part au vote : 13

Monsieur Joseph PITTERA, Madame Joëlle MELIN, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Fabienne COULOMB-AVERTY, Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD, Monsieur Mathieu NOVELLI, Monsieur Alain ROUSSET, Monsieur Gérard GAZAY, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Madame Sophie AMARANTINIS, Madame Julie GABRIEL, Monsieur René VANULS

Présents	39
Excusés	4

07_170626 - Approbation du règlement budgétaire et financier

Rapporteur : Monsieur Denis GRANDJEAN, Quatrième adjoint

Cette délibération propose d'approuver le règlement budgétaire et financier de la Ville d'Aubagne qui définit les règles budgétaires, comptables et financières de la collectivité.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°07_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Abstentions : 6

Monsieur Alain ROUSSET, Monsieur Gérard GAZAY, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Madame Sophie AMARANTINIS, Madame Julie GABRIEL

Présents	39
Excusés	4

08_170626 - Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025 du budget principal de la Ville d'Aubagne

Rapporteur : Monsieur Denis GRANDJEAN, Quatrième adjoint

Cette délibération propose d'approuver le Compte Financier Unique 2025 du Budget principal de la Ville qui présente, de manière synthétique, les résultats de l'exécution du Budget.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°08_170626 est adoptée à LA MAJORITE

Contre : 7

Monsieur Joseph PITTERA, Madame Joëlle MELIN, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Fabienne COULOMB-AVERTY, Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD, Monsieur Mathieu NOVELLI, Monsieur René VANULS

Ne prend pas part au vote : 1

Monsieur Gérard GAZAY

Présents	39
Excusés	4

09_170626 - Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025 du budget annexe des Pompes funèbres

Rapporteur : Monsieur Denis GRANDJEAN, Quatrième adjoint

Par cette délibération, il est proposé au Conseil municipal, d'approuver le Compte Financier Unique 2025 du Budget annexe des Pompes Funèbres.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°09_170626 est adoptée à LA MAJORITE

Contre : 7

Monsieur Joseph PITTERA, Madame Joëlle MELIN, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Fabienne COULOMB-AVERTY, Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD, Monsieur Mathieu NOVELLI, Monsieur René VANULS

Ne prend pas part au vote : 1

Monsieur Gérard GAZAY

Présents	39
Excusés	4

10_170626 - Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025 du budeget annexe Réseau de Chaleur Urbain

Rapporteur : Monsieur Denis GRANDJEAN, Quatrième adjoint

Par cette délibération, il est proposé au Conseil municipal, d'approuver le Compte Financier 2025 du Budeget annexe du Réseau de Chaleur Urbain.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°10_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Abstentions : 7

Monsieur Joseph PITTERA, Madame Joëlle MELIN, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Fabienne COULOMB-AVERTY, Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD, Monsieur Mathieu NOVELLI, Monsieur René VANULS

Ne prend pas part au vote : 1

Monsieur Gérard GAZAY

Présents	39
Excusés	4

11_170626 - Affectation du résultat 2025 - Budeget principal

Rapporteur : Monsieur Denis GRANDJEAN, Quatrième adjoint

Cette délibération propose d'affecter les résultats de l'exercice 2025 du Budeget principal.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°11_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Abstentions : 7

Monsieur Joseph PITTERA, Madame Joëlle MELIN, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Fabienne COULOMB-AVERTY, Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD, Monsieur Mathieu NOVELLI, Monsieur René VANULS

Présents	39
Excusés	4

12_170626 - Affectation du résultat 2025 - Budeget annexe Pompes funèbres

Rapporteur : Monsieur Denis GRANDJEAN, Quatrième adjoint

Cette délibération propose d'affecter les résultats de l'exercice 2025 du Budeget annexe des Pompes funèbres.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°12_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Abstentions : 7

Monsieur Joseph PITTERA, Madame Joëlle MELIN, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Fabienne COULOMB-AVERTY, Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD, Monsieur Mathieu NOVELLI, Monsieur René VANULS

Présents	39
Excusés	4

13_170626 - Affectation du résultat 2025 - Budeget annexe Réseau de Chaleur Urbain

Rapporteur : Monsieur Denis GRANDJEAN, Quatrième adjoint

Cette délibération propose d'affecter les résultats de l'exercice 2025 du Budeget annexe Réseau de Chaleur Urbain.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°13_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Abstentions : 7

Monsieur Joseph PITTERA, Madame Joëlle MELIN, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Fabienne COULOMB-AVERTY, Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD, Monsieur Mathieu NOVELLI, Monsieur René VANULS

Présents	39
Excusés	4

14_170626 - Admissions en non-valeur et créances éteintes au titre de l'exercice 2026 - Budeget principal

Rapporteur : Monsieur Denis GRANDJEAN, Quatrième adjoint

Dans le cadre de l'apurement des comptes entre l'ordonnateur et le comptable public, le Service de Gestion Comptable (S.G.C.) d'Aubagne propose l'admission en non-valeur et en créances éteintes, des titres émis par la Ville dont l'irrécouvrabilité est établie.

A cette fin, il est donc proposé par cette délibération, d'admettre en non-valeur la somme de 20.966,70 euros et en créances éteintes la somme de 18.307,17 euros, puis d'émettre les mandats correspondants.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°14_170626 est adoptée à LA MAJORITE

Contre : 7

Monsieur Joseph PITTERA, Madame Joëlle MELIN, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Fabienne COULOMB-AVERTY, Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD, Monsieur Mathieu NOVELLI, Monsieur René VANULS

Présents	39
Excusés	4

15_170626 - Approbation de l'acquisition définitive des retenues de garanties prescrites par déchéance quadriennale

Rapporteur : Monsieur Denis GRANDJEAN, Quatrième adjoint

Cette délibération propose d'acter l'acquisition définitive par la Commune des retenues de garantie issues de marchés publics pour lesquelles le délai de prescription quadriennale est expiré, pour un montant total de 28 998,47 €, et d'autoriser leur réintégration dans la comptabilité communale.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°15_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	39
Excusés	4

16_170626 - Approbation de l'avance de trésorerie du budget principal au budget annexe du Réseau de chaleur urbain

Rapporteur : Monsieur Denis GRANDJEAN, Quatrième adjoint

Cette délibération propose d'accorder une avance de trésorerie remboursable de 100 000 euros du budget principal de la Ville d'Aubagne au budget annexe « Réseau de chaleur urbain », afin de pallier un manque temporaire de liquidités.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°16_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Abstentions : 7

Monsieur Joseph PITTERA, Madame Joëlle MELIN, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Fabienne COULOMB-AVERTY, Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD, Monsieur Mathieu NOVELLI, Monsieur René VANULS

Présents	39
Excusés	4

17_170626 - Approbation de la fixation et révision des durées d'amortissement des immobilisations - budget annexe du Réseau de chaleur urbain

Rapporteur : Monsieur Denis GRANDJEAN, Quatrième adjoint

Cette délibération propose de fixer et de réviser les durées d'amortissement des immobilisations du budget annexe du Réseau de chaleur urbain, pour les biens nouvellement à amortir.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°17_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	39
Excusés	4

18_170626 - Approbation du Budget Supplémentaire 2026 - budget principal

Rapporteur : Monsieur Denis GRANDJEAN, Quatrième adjoint

Par cette délibération, il est proposé au Conseil municipal d'adopter le Budget Supplémentaire 2026 du Budget principal de la Ville, équilibré tant en recettes qu'en dépenses, arrêté à la somme de 15.300.715,69 euros.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°18_170626 est adoptée à LA MAJORITE

Contre : 13

Monsieur Joseph PITTERA, Madame Joëlle MELIN, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Fabienne COULOMB-AVERTY, Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD, Monsieur Mathieu NOVELLI, Monsieur Alain ROUSSET, Monsieur Gérard GAZAY, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Madame Sophie AMARANTINIS, Madame Julie GABRIEL, Monsieur René VANULS

Présents	39
Excusés	4

19_170626 - Approbation du Budget Supplémentaire 2026 - budget annexe des Pompes funèbres

Rapporteur : Monsieur Denis GRANDJEAN, Quatrième adjoint

Cette délibération propose d'adopter le Budget Supplémentaire du budget annexe des Pompes funèbres pour l'exercice 2026, équilibré tant en recettes qu'en dépenses, arrêté à la somme de 269.854,23 euros.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°19_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Abstentions : 13

Monsieur Joseph PITTERA, Madame Joëlle MELIN, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Fabienne COULOMB-AVERTY, Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD, Monsieur Mathieu NOVELLI, Monsieur Alain ROUSSET, Monsieur Gérard GAZAY, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Madame Sophie AMARANTINIS, Madame Julie GABRIEL, Monsieur René VANULS

Présents	39
Excusés	4

20_170626 - Approbation du Budget Supplémentaire 2026 - budget annexe du Réseau de chaleur urbain

Rapporteur : Monsieur Denis GRANDJEAN, Quatrième adjoint

Cette délibération propose d'adopter le Budget Supplémentaire du budget annexe du Réseau de chaleur urbain pour l'exercice 2026 équilibré tant en recettes qu'en dépenses, arrêté à la somme de 588.162,92 euros.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°20_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Abstentions : 13

Monsieur Joseph PITTERA, Madame Joëlle MELIN, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Fabienne COULOMB-AVERTY, Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD, Monsieur Mathieu NOVELLI, Monsieur Alain ROUSSET, Monsieur Gérard GAZAY, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Madame Sophie AMARANTINIS, Madame Julie GABRIEL, Monsieur René VANULS

Présents	39
Excusés	4

21_170626 - Approbation du tarif des sanisettes.

Rapporteur : Monsieur Denis GRANDJEAN, Quatrième adjoint

Cette délibération régularise la tarification d'accès aux sanisettes automatiques installées sur le domaine public communal et fixe le droit d'entrée à 0,30 € conformément au contrat conclu avec la société JC DECAUX.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°21_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	39
Excusés	4

22_170626 - Approbation des tarifs de la taxe locale de la publicité extérieure 2027.

Rapporteur : Monsieur Denis GRANDJEAN, Quatrième adjoint

Conformément à la réglementation, cette délibération propose d'actualiser les tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (T.L.P.E.) applicables à compter du 1^{er} Janvier 2027.

Par cette délibération, il est également proposé d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à l'application de ces tarifs, au recouvrement et à la mise en œuvre de la T.L.P.E.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°22_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	39
Excusés	4

23_170626 - Approbation de la cession du droit au bail commercial du local 23 rue Rastègue / 1rue de la République

Rapporteur : Madame Gaëlle RODEVILLE, Septième adjointe

Cette délibération propose d'approuver la cession du droit au bail commercial situé au 23 rue Rastègue / 1 rue de la République, acquis par préemption par la Commune dans le cadre de sa politique de revitalisation du centre-ville, au profit de la SARL OH FAON pour un montant de 30.000 euros, afin de permettre l'installation d'une nouvelle activité commerciale contribuant à l'attractivité du centre-ville.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°23_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	39
Excusés	4

24_170626 - Approbation des conventions ACTEE+ (Fonds CHENE saison 6).

Rapporteur : Monsieur Alexandre LATZ,

Cette délibération propose d'approuver les deux conventions ACTEE+ venant préciser les modalités administratives, techniques et financières de la participation de la Commune ainsi que les conditions d'attribution et de versement des aides.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°24_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	39
Excusés	4

CULTURE PATRIMOINE VILLE NUMERIQUE

25_170626 - Approbation d'une Convention de partenariat entre le Conservatoire Vladimir Cosma d'Aubagne et le collège Nathalie SARRAUTE pour l'année scolaire 2026-2027.

Rapporteur : Madame Gaëlle RODEVILLE, Septième adjointe

Cette délibération approuve la convention de partenariat entre le collège Nathalie Sarraute et le Conservatoire Vladimir Cosma afin de développer la pratique théâtrale et l'ouverture culturelle des élèves.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°25_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	39
Excusés	4

26_170626 - Approbation d'une convention de partenariat entre la Compagnie V.B.D & Co et la Ville d'Aubagne relative à la participation du Conservatoire Vladimir Cosma d'Aubagne au Mandolin'Marseille Festival 2026.

Rapporteur : Madame Gaëlle RODEVILLE, Septième adjointe

Cette délibération propose l'approbation d'une convention de partenariat entre la Compagnie V.B.D & Co et la Ville d'Aubagne relative à la participation du Conservatoire Vladimir Cosma au festival « Mandolin'Marseille 2026 ».

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°26_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	39
Excusés	4

27_170626 - Approbation du Règlement de participation à l'Exposition "Place aux artistes".

Rapporteur : Madame Betty CORALLO, Cinquième adjointe

Cette délibération approuve le règlement de participation à l'événement « Place aux Artistes », organisé par la Ville d'Aubagne afin de valoriser les artistes amateurs locaux dans le cadre des animations estivales.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°27_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	39
Excusés	4

28_170626 - Approbation de l'avenant n°1 de la convention PELEHAS.

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre NIVET,

Cette délibération approuve l'avenant n°1 à la convention conclue avec la Métropole Aix-Marseille-Provence relative à la mise à disposition du logiciel PELEHAS de gestion du contingent logement, afin d'intégrer des évolutions de service et d'actualiser les modalités financières.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°28_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	39
Excusés	4

POLITIQUE SOCIALE SANTE SOLIDARITE VIE ASSOCIATIVE RESSOURCES HUMAINES

29_170626 - Désignation d'un nouveau référent pour le Réseau Francophone « Villes Amies des Aînés »

Rapporteur : Monsieur Théo ARMAND-HILAIRE,

Cette délibération propose de désigner un nouveau représentant de la Commune au sein du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés, dans le cadre de l'adhésion de la Ville à cette démarche portée par l'Organisation Mondiale de la Santé visant à adapter le territoire au vieillissement de la population et à favoriser le bien-être des seniors.

Cette délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°29_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Ne prend pas part au vote : 13

Monsieur Joseph PITTEA, Madame Joëlle MELIN, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Fabienne COULOMB-AVERTY, Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD, Monsieur Mathieu NOVELLI, Monsieur Alain ROUSSET, Monsieur Gérard GAZAY, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Madame Sophie AMARANTINIS, Madame Julie GABRIEL, Monsieur René VANULS

Présents	39
Excusés	4

30_170626 - Approbation de la mise à jour du tableau des emplois des postes budgétaires 2026.

Rapporteur : Madame Clémentine FARDOUX, Première adjointe

Cette délibération propose la mise à jour du tableau des emplois de la Ville d'Aubagne pour l'année 2026. Le tableau des emplois recense les postes permanents autorisés par filière, grade et quotité de travail, qu'ils soient pourvus ou non.

Cette actualisation tient compte du plan Mobilité, Emploi et Recrutement, des avancements de grade et des nominations aux concours.

Le nombre total d'emplois budgétaires autorisés s'élève à 1 077 postes répartis sur 8 filières.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°30_170626 est adoptée à LA MAJORITE

Contre : 7

Monsieur Joseph PITTERA, Madame Joëlle MELIN, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Fabienne COULOMB-AVERTY, Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD, Monsieur Mathieu NOVELLI, Monsieur René VANULS

Présents	39
Excusés	4

31_170626 - Approbation de la dénonciation de la convention de l'organisme de formation ATD13.

Rapporteur : Madame Clémentine FARDOUX, Première adjointe

Cette délibération propose de résilier l'adhésion de la Ville à l'Agence Technique Départementale 13, approuvée en 2009, en raison de la faible utilisation de ses services au regard du montant de la cotisation annuelle.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°31_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Ne prend pas part au vote : 6

Monsieur Alain ROUSSET, Monsieur Gérard GAZAY, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Madame Sophie AMARANTINIS, Madame Julie GABRIEL

Présents	39
Excusés	4

32_170626 - Approbation du mandat au CDG13 pour le lancement d'une procédure de mise en concurrence visant à conclure un contrat groupe d'assurance statutaire.

Rapporteur : Madame Clémentine FARDOUX, Première adjointe

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la Ville d'Aubagne a adhéré au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône. Cette délibération propose de renégocier ce contrat et de rallier la procédure engagée par le C.D.G. 13 à compter du 1^{er} janvier 2027.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°32_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	39
Excusés	4

33_170626 - Approbation de la régularisation de cotisations patronales et salariales en faveur d'un agent

Rapporteur : Madame Clémentine FARDOUX, Première adjointe

Cette délibération propose de régulariser la délibération n° 47-181225 du 18 décembre 2025 du Conseil municipal en validant une actualisation des cotisations sociales dues à l'URSSAF et à l'IRCANTEC au bénéfice de Madame Marilyn LOVICONI, à la suite d'une erreur de qualification de son activité au sein de la Collectivité.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°33_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Abstentions : 7

Monsieur Joseph PITTEA, Madame Joëlle MELIN, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Fabienne COULOMB-AVERTY, Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD, Monsieur Mathieu NOVELLI, Monsieur René VANULS

Présents	39
Excusés	4

34_170626 - Elections professionnelles 2026 : approbation du principe du vote électronique.

Rapporteur : Madame Clémentine FARDOUX, Première adjointe

Cette délibération approuve le recours au vote électronique par internet pour les élections professionnelles de décembre 2026, conformément à l'arrêté ministériel du 2 juillet 2025, après avis du Comité social territorial.

Elle précise que les modalités pratiques de mise en œuvre seront définies ultérieurement par une délibération spécifique, dans le respect du cadre réglementaire en vigueur.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°34_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	39
Excusés	4

35_170626 - Approbation de la convention d'adhésion à la mission "réfèrent déontologue - laïcité" du C.D.G. 13

Rapporteur : Madame Clémentine FARDOUX, Première adjointe

Cette délibération propose d'adhérer à nouveau à la mission « réfèrent déontologue - réfèrent laïcité » du Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône par convention jointe en annexe de la présente délibération. Le périmètre de cette mission concernera à la fois la déontologie, la laïcité mais également la référence lanceur d'alerte.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°35_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Abstentions : 7

Monsieur Joseph PITTERA, Madame Joëlle MELIN, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Fabienne COULOMB-AVERTY, Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD, Monsieur Mathieu NOVELLI, Monsieur René VANULS

Présents	39
Excusés	4

36_170626 - Approbation de la mise à jour de l'attribution d'un véhicule de fonction et de véhicules de service avec remisage à domicile au titre de l'année 2026.

Rapporteur : Madame Clémentine FARDOUX, Première adjointe

Par cette délibération, il est proposé de mettre à jour la liste des attributions d'un véhicule de fonction et de véhicules de services avec remisage à domicile au titre de l'année 2026.

La délibération n°36_170626 est adoptée à LA MAJORITE

Contre : 7

Monsieur Joseph PITTERA, Madame Joëlle MELIN, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Fabienne COULOMB-AVERTY, Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD, Monsieur Mathieu NOVELLI, Monsieur René VANULS

Ne prend pas part au vote : 6

Monsieur Alain ROUSSET, Monsieur Gérard GAZAY, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Madame Sophie AMARANTINIS, Madame Julie GABRIEL

Présents	39
Excusés	4

37_170626 - Mise à jour du Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (R.I.F.S.E.E.P.) : Modalités de maintien du régime indemnitaire aux agents en congé de longue maladie et de grave maladie

Rapporteur : Madame Clémentine FARDOUX, Première adjointe

Cette délibération propose de modifier les modalités d'attribution de l'Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (I.F.S.E.) pour les agents placés en congé de longue maladie ou de grave maladie, afin d'aligner le régime applicable à la Commune sur les nouvelles dispositions prévues dans la fonction publique de l'État par le décret n° 2024-641 du 27 juin 2024.

Elle prévoit ainsi le maintien de l'I.F.S.E. à hauteur de 33 % la première année et de 60 % les deux années suivantes, à compter du 1er juillet 2026.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°37_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	39
Excusés	4

SPORTS

38_170626 - Approbation de la convention de mutualisation avec le Conseil Régional au titre de l'année 2025-2026 pour l'utilisation des équipements sportifs municipaux par les lycées

Rapporteur : Madame Julianne BOUVOT, Seizième adjointe

Cette délibération approuve le renouvellement de la convention avec la Région relative à l'utilisation des équipements sportifs municipaux par les lycées d'Aubagne pour l'année scolaire 2025-2026, et fixe la participation financière correspondante de la Région à la Commune.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°38_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	39
Excusés	4

39_170626 - Approbation des tarifs d'utilisation des équipements sportifs municipaux mis à disposition de la Faculté des Sciences et du Sport / Aix-Marseille-Université 2026-2027

Rapporteur : Madame Julianne BOUVOT, Seizième adjointe

Cette délibération fixe les tarifs d'utilisation des équipements sportifs municipaux pour l'année scolaire 2026-2027 dans le cadre de leur mise à disposition à la Faculté des Sciences du Sport d'Aix-Marseille Université.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°39_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	39
Excusés	4

ENFANCE EDUCATION JEUNESSE

40_170626 - Approbation de la modification du règlement de fonctionnement commun des accueils périscolaires et de loisirs.

Rapporteur : Madame Sandrine SALEMME, Onzième adjointe

Cette délibération approuve la mise à jour du règlement de fonctionnement commun des accueils municipaux périscolaires, de loisirs et de vacances de la Ville d'Aubagne afin d'harmoniser et préciser les modalités d'accueil des enfants et le fonctionnement des services municipaux concernés.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°40_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	39
Excusés	4

41_170626 - Approbation de la convention de partenariat entre la Ville d'Aubagne et La Jeunesse au Plein Air (JPA) pour l'aide au départ en vacances d'enfants.

Rapporteur : Madame Sandrine SALEMME, Onzième adjointe

Cette délibération propose d'approuver une convention de partenariat avec l'association Jeunesse au Plein Air afin de favoriser le départ en vacances collectives des enfants et adolescents aubagnais, par une adhésion annuelle de la Ville au dispositif pour un montant de 150 euros.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°41_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Abstentions : 7

Monsieur Joseph PITTERA, Madame Joëlle MELIN, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Fabienne COULOMB-AVERTY, Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD, Monsieur Mathieu NOVELLI, Monsieur René VANULS

Présents	39
Excusés	4

42_170626 - Approbation du montant de la participation de la Ville d'Aubagne à la Ville de Carnoux pour l'accueil d'enfants domiciliés soit à la résidence « les Romarins » du Camp de Carpiagne, soit sur Aubagne et scolarisés à Carnoux.

Rapporteur : Monsieur Pierre ARNOUX, Huitième adjoint

Cette délibération propose d'approuver le versement d'une participation financière de 16.892,25 euros à la Ville de Carnoux-en-Provence pour la scolarisation, au titre de l'année scolaire 2025-2026, de 25 enfants domiciliés au Camp de Carpiagne ou à Aubagne et accueillis dans les écoles de Carnoux-en-Provence.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°42_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	39
Excusés	4

43_170626 - Approbation de la reconduction du dispositif ECOBUS

Rapporteur : Monsieur Fabio CHIKHOUNE, Douzième adjoint

Cette délibération propose de reconduire pour l'année scolaire 2026-2027 le dispositif « ECOBUS », destiné à soutenir la mobilité des étudiants aubagnais boursiers poursuivant leurs études hors de la commune, par une aide financière au transport en commun.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°43_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	39
Excusés	4

44_170626 - Approbation du renouvellement du 6ème Conseil municipal des jeunes (mandat 2026-2027 et 2027-2028).

Rapporteur : Monsieur Fabio CHIKHOUNE, Douzième adjoint

Cette délibération propose de renouveler le Conseil municipal des jeunes pour un mandat de deux ans, afin de sensibiliser les collégiens aubagnais à la citoyenneté et de les associer à la vie locale et aux projets de la commune.

La délibération n°44_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	39
Excusés	4

45_170626 - Approbation de la reconduction de l'aide de la Commune à l'abonnement aux transports scolaires des collégiens et lycéens aubagnais scolarisés hors Aubagne au titre de l'année 2026-2027.

Rapporteur : Monsieur Fabio CHIKHOUNE, Douzième adjoint

Cette délibération propose de reconduire l'aide de la Ville d'Aubagne aux frais de transport scolaire des collégiens et lycéens aubagnais scolarisés hors de la commune, par une participation financière aux abonnements métropolitains pour l'année scolaire 2026-2027.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°45_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	39
Excusés	4

46_170626 - Approbation des règlements pour le concours Cosplay et pour le concours Manga.

Rapporteur : Monsieur Fabio CHIKHOUNE, Douzième adjoint

Cette délibération propose d'approuver l'organisation d'un concours Cosplay et d'un concours de dessin Manga dans le cadre du Festival de l'Espace Art et Jeunesse 2026 afin de valoriser la créativité des jeunes aubagnais âgés de 11 à 17 ans dans le cadre des activités proposées pendant les vacances scolaires.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°46_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	39
Excusés	4

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE AGRICULTURE ET TRANSITION ECOLOGIQUE

47_170626 - Approbation du déclassement a posteriori du foncier destiné à recevoir l'hôtel restaurant Best Western constitué des parcelles cadastrées section AC 429 – AC 432 – AC 437.

Rapporteur : Madame Clémentine FARDOUX, Première adjointe

Cette délibération vise à régulariser la situation foncière de parcelles ayant accueilli l'hôtel « Best Western Linko » en constatant leur désaffectation et en prononçant leur déclassement a posteriori du domaine public, afin de sécuriser l'origine de la propriété du bien.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°47_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	39
Excusés	4

48_170626 - Approbation de la modification de l'EDDV concernant le parking de la Verrerie et régularisation de l'acquisition des voies de la ZAC des Défensions appartenant toujours à l'aménageur et intégration dans le domaine public communal.

Rapporteur : Madame Clémentine FARDOUX, Première adjointe

Cette délibération propose de régulariser plusieurs opérations foncières liées à la ZAC des Défensions, notamment la rectification de l'état descriptif de division en volume du parking de la Verrerie afin de réaffecter la dalle supérieure à la Commune, ainsi que l'acquisition à l'euro symbolique auprès de la société Ressources et Valorisation de parcelles et emprises correspondant au parking public, aux voiries et équipements de la ZAC, destinés à être intégrés au domaine public communal.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°48_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	39
Excusés	4

49_170626 - Avenant n°1 au bail emphytéotique administratif conclu avec l'association Aubagne Football Club (AFC) devenue Sporting Club Aubagne Air Bel (SCAAB) dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt – AMI – Mésones

Rapporteur : Madame Clémentine FARDOUX, Première adjointe

Cette délibération a pour objet d'approuver l'avenant n°1 au bail emphytéotique administratif conclu avec l'association, afin de prendre en compte le changement de dénomination du preneur à la suite de la fusion de l'association Aubagne Football Club et du Sporting Club Air Bel devenus le Sporting Club Aubagne Air Bel (SCAAB), ainsi que l'adaptation du programme de travaux, sans modification des autres stipulations du bail initial.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°49_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Abstentions : 7

Monsieur Joseph PITTERA, Madame Joëlle MELIN, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Fabienne COULOMB-AVERTY, Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD, Monsieur Mathieu NOVELLI, Monsieur René VANULS

Présents	39
Excusés	4

50_170626 - Approbation de l'intégration des opérations réalisées pour le compte de la Commune au bilan des acquisitions et des cessions, tel que mentionné à l'Article L.2241-1 du Code Général des collectivités Territoriales et de compléter par l'état de stock foncier détenu par l'E.P.F. PACA pour le compte de la Commune au 31 décembre 2025.

Rapporteur : Madame Clémentine FARDOUX, Première adjointe

Conformément à la réglementation, le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2.000 habitants, par celle-ci ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du Conseil municipal. Ce bilan est annexé au compte administratif de la Commune.

Cette délibération prend donc acte du stock foncier détenu par l'E.P.F. P.A.C.A. pour le compte de la Commune au 31 décembre 2025.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°50_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	39
Excusés	4

51_170626 - Approbation de la désaffectation et du déclassement du domaine public, d'une parcelle située « Les aires Saint Michel », chemin de la Colline aux Oiseaux, d'une surface de 50 m² à détacher de la parcelle cadastrée section AO parcelle n°138.

Rapporteur : Madame Clémentine FARDOUX, Première adjointe

Cette délibération propose de constater la désaffectation et le déclassement à la société CELLAND, d'une parcelle située « Les Aires Saint Michel », chemin de la Colline aux Oiseaux, d'une surface de 50 m² à détacher de la parcelle cadastrée section AO parcelle n°138.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°51_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	39
Excusés	4

52_170626 - Acquisition d'une parcelle de terrain auprès de la Copropriété « Campagne Valérie » dans le cadre des travaux d'aménagement des abords de la station du Val'Tram

Rapporteur : Madame Clémentine FARDOUX, Première adjointe

Dans le cadre des aménagements des abords de la station Val'Tram, cette délibération propose l'acquisition, à l'euro symbolique, auprès de la copropriété « Campagne Valérie », d'une bande de terrain d'environ 8 m² nécessaire à la création du nouvel accès de l'impasse des Bambous.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°52_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	39
Excusés	4

53_170626 - Approbation de l'acquisition à l'euro symbolique de terrains à vocation de cheminement piétons, d'air de jeux, de terrain de pétanque attenants ainsi que de trottoir auprès de la SAS « Aubagne les Passons » dans le cadre l'opération « Ecolines » quartier des Passons

Rapporteur : Madame Clémentine FARDOUX, Première adjointe

Cette délibération approuve l'acquisition à l'euro symbolique auprès de la SAS « Aubagne les Passons » des aménagements publics réalisés dans le cadre du programme immobilier « Ecolines », notamment des espaces piétons, équipements de loisirs et stationnements.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°53_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	39
Excusés	4

54_170626 - Approbation de la cession à Madame Karine ANDREU et Monsieur Ludovic MACHADO d'une parcelle de 122 m² à détacher de la parcelle AO 25 au prix de 1105 €.

Rapporteur : Madame Clémentine FARDOUX, Première adjointe

Cette délibération approuve la cession à Madame Karine ANDREU et Monsieur Ludovic MACHADO d'une parcelle de 122 m² à détacher de la parcelle AO 25, mitoyenne de leur parcelle, au prix de 1.105 euros

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°54_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	39
Excusés	4

55_170626 - Approbation d'une Convention de Servitude ENEDIS parcelles AR 560 - AR 562 Chemin de Riquet

Rapporteur : Madame Clémentine FARDOUX, Première adjointe

Cette délibération approuve la constitution d'une servitude au profit de la société ENEDIS sur des parcelles cadastrées section AR 560 et AR 0562 du domaine public communal situées chemin de Riquet, afin de permettre l'installation d'une canalisation souterraine dans le cadre de l'amélioration du réseau public de distribution d'électricité.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°55_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	39
Excusés	4

56_170626 - Approbation de l'incorporation au domaine privé communal du bien sans maître situé route Nationale 8, cadastré sous le numéro 74 de la section DS.

Rapporteur : Madame Clémentine FARDOUX, Première adjointe

Cette délibération approuve l'incorporation dans le domaine privé communal d'un local situé Route Nationale 8 (cadastre DS n°74, 237 m²).

La dernière formalité de publicité ayant eu lieu le 17 juin 2025 et aucun propriétaire ne s'étant fait connaître dans le délai de 6 mois suivant cette dernière mesure, ce local est désormais présumé sans maître et peut être incorporé au domaine privé communal sans versement de contrepartie financière.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°56_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	39
Excusés	4

57_170626 - Approbation de l'incorporation au domaine privé communal du bien sans maître situé 8 rue Hoche.

Rapporteur : Madame Clémentine FARDOUX, Première adjointe

Cette délibération approuve l'incorporation dans le domaine privé communal de l'appartement situé 8 rue Hoche (cadastre AE n°242, 48 m²), reconnu comme bien vacant et sans maître.

La dernière formalité de publicité ayant eu lieu le 17 juin 2025 et aucun propriétaire ne s'étant fait connaître dans le délai de 6 mois suivant cette dernière mesure, cet appartement est désormais présumé sans maître et peut être incorporé au domaine privé communal sans versement de contrepartie financière.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°57_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	39
Excusés	4

58_170626 - Approbation de l'incorporation au domaine privé communal du bien sans maître situé 5 rue du Pont.

Rapporteur : Madame Clémentine FARDOUX, Première adjointe

Cette délibération approuve l'incorporation dans le domaine privé communal de l'appartement situé 5 rue du Pont (cadastre AD n°92, 49 m²). La dernière formalité de publicité ayant eu lieu le 17 juin 2025 et aucun propriétaire ne s'étant fait connaître dans le délai de 6 mois suivant cette dernière mesure, cet appartement est désormais présumé sans maître et peut être incorporé au domaine privé communal sans versement de contrepartie financière.

Ce projet de délibération a fait l'objet d'un examen en Commission municipale.

La délibération n°58_170626 est adoptée à L'UNANIMITE

Présents	39
Excusés	4

VIE MUNICIPALE

59_170626 - Comptes-rendus des délégations du Conseil municipal au Maire conformément aux Articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Maire

Il est rendu compte de l'exercice des délégations confiées au Maire en matière de décisions d'actions en justice, de transaction avec les tiers dans la limite de 1 000 euros, d'autorisation de renouvellement de l'adhésion aux associations dont la commune est membre, de dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges, et de demandes de subventions.

Le Conseil municipal prend acte de ce rapport.

Présents	39
Excusés	4

QUESTION ORALE

Monsieur Joseph Pittera, au nom du groupe d'opposition « Rassemblons-nous pour Aubagne », expose une question orale relative aux difficultés d'accessibilité et aux dysfonctionnements des ascenseurs du parking des Terres Rouges pour les personnes à mobilité réduite.